

fic entre Montréal et la tête de ligne de l'Intercolonial.

Nous ne croyons pas que les députés de la province de Québec puissent s'objecter au projet du Grand Tronc; mais ils verraient ce projet avec beaucoup plus de faveur, et ils l'aideraient avec beaucoup plus de cordialité, s'il comprenait explicitement la construction du chemin de la rive sud.

Il y a donc de ce côté une action utile à exercer par nos représentants à la Chambre des Communes, et par nos Chambres de Commerce; dût-on l'aider de subventions, ce projet serait encore moins coûteux pour le pays et plus avantageux pour les localités intéressées qui se trouveraient ainsi sur le parcours d'une grande ligne allant de Chicago à la mer.

Cela ne veut pas dire qu'il faille pour cela cesser d'agiter la question dans le sens que le fait la Chambre de Commerce du district; mais on devrait travailler pour les deux projets afin que l'un des deux, au moins, aboutisse. Dans tous les cas, comme le Grand Tronc doit venir demander à la Chambre des Communes une chartre pour sa ligne courte, nos députés devront voir à ce que le chemin de Montréal à la Pointe Lévis par la rive sud soit compris dans le nouveau réseau qu'il se propose d'établir de Montréal à la mer.

Une vente par enchan de citrons, raisins de Corinthe, de Valence etc, a eu lieu hier après midi sur le quai, près du vapeur "Elfrida", dont ils faisaient partie du chargement. M. Thomas J. Potter, entrepreneur, conduisait les enchères. Les acheteurs étaient peu nombreux; nous y avons remarqué MM. J. J. Vipond, McBride & Cie, Hart & Tuckwell, L. M. Sylvestre, Aidon, Hébert & Cie, T. Jobin & Cie, de Montréal, Clogg & Chaval, et Bardón, de Québec, etc. Les prix ont été de 4 1/2 à 4 3/4 pour les Corinthe; de 6 1/2 à 6 3/4 pour les Valence de \$1.37 1/2 à \$5.00 la boîte pour les oignons d'Espagne pour les citrons, et de 62 1/2 à 65c. Les prix des citrons sont considérés comme très-bas pour la qualité des fruits offerts en vente.

LES VITRAUX DES MAGASINS

(suite)

En tenant compte des observations présentées dans notre dernier numéro, le marchand n'a plus qu'à faire en sorte que son étalage de marchandises représente bien son commerce. Il doit tenir compte du genre d'affaires qu'il fait et de la clientèle qu'il a à servir. Il serait peu profitable, par exemple, de ne montrer la devanture du magasin que des articles ou des étoffes de luxe coûtant très cher et que 99 pour cent des clients ne peuvent pas acheter. Il faut bien se rappeler que des millions achètent et emploient des marchandises de qualité moyenne, tandis que le nombre de ceux qui achètent les plus fines qualités ne se comptent que par centaines.

Il s'ensuit que l'on devra étaler des marchandises de prix modérés, mais avec autant de soin et de goût que pour les articles de luxe. Ce sont les millions d'acheteurs qui font aller le commerce, et c'est à ceux là que doit s'adresser l'éta-

lage de la devanture. D'après le même principe l'étalage d'un magasin de campagne ne devra pas ressembler à celui d'un magasin de ville, parce que la classe d'articles que la clientèle demande le plus n'est pas la même.

Un autre principe essentiel, c'est de ne jamais exposer des marchandises que l'on n'a pas en stock, à moins de faire connaître par une affiche que le stock de ces lignes est épuisé pour le moment. Lorsqu'un acheteur est attiré dans un magasin par quelques-uns des articles exposés à la devanture, il veut qu'on lui montre les articles identiques. Vendre un article pour un autre, c'est tromper et frauder l'acheteur. Employez tous les moyens possibles pour amener les clients au magasin; mais, une fois entrés chez vous, ne les trompez pas.

Vous devez chercher à frapper l'attention des passants. Cela peut se faire de trois manières: 1o. En exposant un immense stock d'un même article. Cet étalage frappe les gens par sa masse, son volume, et on le regarde avec la même curiosité qui fait regarder un gros cheval, un homme obèse ou un gros bloc de charbon. 2o. Par un arrangement original et inattendu des articles. C'est là surtout que l'art de l'étalagiste joue un grand rôle. Il y trouvera l'occasion de déployer son ingéniosité, ses goûts artistiques.

Attirer l'attention par la masse, coûte peu d'efforts d'imagination; l'attirer par un rapprochement délicat de couleurs claires et foncées, d'ombre et de lumière, par l'imitation ingénieuse d'objets, par la combinaison de diverses sortes de tissus, demande l'exercice de toutes les facultés de l'étalagiste.

3e Au moyen de l'exposition de choses n'ayant pas de rapport avec les marchandises en stock comme les jouets mécaniques, les automates divers genres; danseurs nègres, automates fumant la cigarette, jouant de la musique etc. Ces sortes d'expositions attirent beaucoup les passants, mais quelques marchands considèrent au dessous de leur dignité d'y avoir recours.

Après que son attention a été éveillée par un objet qu'il a vu dans la vitrine le passant devrait être aussi renseigné sur le prix que coûte cet objet. Dans ce but, on se sert avec succès de cartes artistiques portant en gros chiffres les prix de chaque article.

Donnez donc à vos commis la tâche d'arranger votre devanture à tour de rôle, d'abord, comme une sorte de compétition entre eux; puis donnez leur, la tâche de faire votre vitrine la mieux arrangée de la ville, abonnez-vous au PRIX COURANT, si vous ne le recevez pas déjà et vous serez sur le vrai chemin du succès.

BULLETIN MENSUEL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 1889

PUBLIÉ PAR LE

Département d'Agriculture de la Province de Québec.

Le beau temps chaud que nous avons eu, pendant la dernière semaine du mois d'août et les trois premières semaines du mois de septembre, a eu le bienfaisant

effet de faire mûrir les grains, de permettre qu'ils fussent engrangés en bon ordre et condition et de calmer les alarmes manifestées en certaines localités.

Nous pouvons donc maintenant affirmer que, en général, cette année, la récolte du foin et des céréales sera bonne, la seule récolte qui soit en souffrance étant celle des patates; cependant celle-ci donnera encore un rendement plus que moyen, les dommages causés en certains endroits étant compensés par les succès dans d'autres.

Les rapports des différentes sociétés d'agriculture en cette province, comme on peut le voir par le résumé suivant, confirment nos assertions.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Foin, très bon.
Blé, beau et bon, 20 à 30 minots à l'arpent.
Orge, belle, 20 à 30 minots à l'arpent.
Avoine, très belle, 30 à 40 minots à l'arpent.
Sarrasin, beau, 20 à 25 minots à l'arpent.
Seigle, beau.
Pois, beaux, 12 à 15 minots à l'arpent.
Blé d'inde, assez beau.
Patates, moyennes.
Récoltes racines, très belles.
Tabac, très beau.
Culture, pour silos, excellente.
Fruits, beaucoup au-dessous de la moyenne.
Herbe, abondante.
Prairies, très belles.

Temps

Température, moyenne 80o Fahr. Le mois de septembre a été beau jusqu'au 20 date à laquelle ont commencé les pluies équi-noxiales, la dernière semaine temps couvert, basse température et fréquentes ondées.

Par ordre,

GEORGES LECLERE

Directeur de l'agriculture, P. Q.

COMPTOIR DE LIQUIDATION.

Rapport des opérations du comptoir de règlement pour la semaine terminée le 10 octobre 1889:

Bordereaux. Balances.		
4 oct. 1889.....	1,626,394	364,569
5 " ".....	1,844,737	148,595
7 " ".....	1,497,000	281,616
8 " ".....	2,052,702	382,961
9 " ".....	1,574,677	157,208
10 " ".....	1,979,478	219,843

Totaux..... \$10,574,384 \$1,554,792

Semaine précédente..... 9,660,744 1,892,106

Semaine terminée le 12 oct. 9,984,080 1,605,680

L'ECONOMISTE FRANÇAIS

Sommaire de la livraison du 28 sept. 1889

PARTIE ECONOMIQUE

La situation de la République Argentine et la prime de l'or, p. 377.

Le commerce extérieur de l'Angleterre pendant les huit premiers mois de 1889, p. 381.

La loi allemande sur l'assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse, p. 382.

Le mouvement économique et social aux Etats-Un's et au Canada: l'exportation de l'or; mesures proposées pour

l'arrêter; la réforme postale et la réforme télégraphique, p. 384.

Le Congrès monétaire international, p. 386.

Lettre d'Angleterre: la situation monétaire et la situation du change; la capitalisation des valeurs municipales anglaises; la nouvelle Banque impériale de Perse; l'avenir des mines d'or de l'Afrique australe, p. 388.

Les opérations des compagnies d'assurances contre les accidents pendant l'année 1888, p. 390.

Le Mont-de-Piété de Paris, p. 390.

Le commerce de la quinine, p. 391.

Revue économique, p. 392.

Bulletin bibliographique, p. 393.

Nouvelles d'outre-mer: République Argentine, République Orientale, p. 392.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale, p. 394.—Sucres, p. 398.—

Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 399.—Cours des fontes, p. 399.

—Correspondances particulières: Lyon, le Havre, Marseille, p. 393.

PARTIE FINANCIERE

Banque de France; Banque d'Angleterre; Tableau général des valeurs; Marché des capitaux disponibles; Rentes françaises; Obligations municipales; Obligations diverses; Actions des chemins de fer; Institutions de Crédit; Fonds étrangers; Valeurs diverses; Assurances; Renseignements financiers; Recettes des Omnibus de Paris, de la Compagnie Française de Tramways, de la Compagnie Parisienne du Gaz, de la Société de la Tour Eiffel et de la Compagnie du Canal de Suez; Changes; Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 400 à 406.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est: un an, 44 francs, 6 mois 22 francs.

S'adresser aux bureaux; Cité Bergère, 2, à Paris.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SEPARATIONS DE BIENS

Dame Laura Durand, épouse d'Olivier Poitras, meunier, de l'Epiphanie.

Dame Caroline Rouleau, épouse de de Maxime Nadeau, marchand, de Fraserville.

Dame Diane Gauthier dit Landreville, épouse d'Arthur Pagé, menuisier, de Joliette.

DIVIDENDES

Dans l'affaire d'Avila Palin, premier et dernier dividende payable à partir du 15 octobre, P. R. Merizzi, curateur, Napierville.

Dans l'affaire de Calixte Lavoie, premier et dernier dividende payable à partir du 21 octobre 1889. A. J. Dubuc, curateur, Drummondville.

Dans l'affaire de Peter Gannon, de Montréal; deuxième et dernier dividende payable à partir du 21 octobre. Chas Desmarreau, curateur, Montréal.

Dans l'affaire de Napoléon Proulx, de Roxton Falls; premier et dernier dividende payable à partir du 21 octobre. Chas Desmarreau, curateur.

Dans l'affaire de Colette Décaré & Cie, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 22 octobre 1889. Chas Desmarreau, curateur.

Dans l'affaire de la "Shoe Cooperative Association" de Montréal; premier dividende payable à partir du 23 octobre. Chas Desmarreau curateur.

Dans l'affaire de N. Leroux & Cie, premier et dernier dividende payable à partir du 19 octobre. Chas Desmarreau, curateur.